



Le modèle d'évaluation du risque axé sur les établissements pour les meuneries d'aliments du bétail (ERE-Meunerie) en un coup d'œil

Une approche scientifique et transparente a été suivie dans le développement du modèle, positionnant ainsi l'ACIA comme chef de file mondial en salubrité des aliments du bétail. Six étapes ont été suivies et sont/seront décrites dans divers articles scientifiques publiés dans des revues à comité de lecture.



Identification d'experts canadiens

- Un comité consultatif scientifique (CCS) composé de 11 experts canadiens du milieu universitaire (Université de Montréal, Université de la Saskatchewan, Université de Dalhousie, Université du Manitoba), de l'industrie et du gouvernement (ACIA) a été établi pour fournir des conseils pendant la durée de l'élaboration du modèle et pour travailler avec une équipe de travail technique de l'ACIA

01



Identification et sélection des facteurs de risque associés à la salubrité des aliments du bétail

- Suite à une revue de littérature et aux conseils du CCS, 34 facteurs de risque liés à la salubrité des aliments du bétail ont été identifiés et sélectionnés pour être inclus dans ce modèle d'évaluation du risque pour les meuneries commerciales et à la ferme
- Les critères d'évaluation de chaque facteur de risque ont été définis en fonction des pratiques courantes utilisées dans l'industrie canadienne des aliments du bétail
- Les facteurs de risque et les critères sont regroupés en 3 groupes: facteurs de risque inhérents, facteurs d'atténuation et facteurs de conformité
- Article disponible (en anglais seulement) pour référence: [Identification et sélection des facteurs de risque](#)

02



Pondération des critères d'évaluation

- En 2019, 28 experts canadiens ont participé à une consultation d'experts pour estimer le risque relatif (RR) des 203 critères d'évaluation en fonction de leur impact attendu sur la santé animale et la santé humaine
- La valeur médiane des RR estimés par les experts pour chaque critère est utilisée pour élaborer ce nouveau modèle
- Article disponible (en anglais seulement) pour référence: [Pondération des facteurs de risque](#)

03



Conception du modèle ERE-Meunerie

- L'évaluation du risque d'une meunerie est calculée en fonction du volume de production et ajustée en tenant compte de la présence ou de l'absence des critères d'évaluation applicables et leurs impacts (RR)

04



Essai du modèle au moyen d'un projet pilote

- En 2019, un projet pilote a été réalisé avec 31 meuneries commerciales sélectionnées aléatoirement
- Des séances d'information ont été tenues avec les meuneries sélectionnées et les inspecteurs de l'ACIA impliqués dans le projet pilote
- Les outils de collecte de données et les documents de référence ont été validés
- En 2020, un projet pilote a été réalisé avec des meuneries à la ferme afin de mettre davantage à l'essai l'applicabilité du modèle

05



Évaluation de la performance du modèle

- À l'aide des données recueillies au cours du projet pilote, les résultats générés par le modèle ERE-Meunerie seront évalués en les corrélant avec les résultats de l'évaluation faite par des inspecteurs séniors de l'ACIA
- La corrélation obtenue permettra de confirmer l'applicabilité du modèle ERE-Meunerie

06



Prochaines étapes

- Lorsque l'applicabilité du modèle ERE-Meunerie aura été confirmée, des ajustements seront apportés au besoin. Le modèle ERE-Meunerie est flexible, adaptable et évolutif au fur et à mesure que les risques changent et que de nouvelles informations deviennent disponibles, par exemple des pratiques novatrices mises en œuvre dans l'industrie des aliments du bétail, de nouvelles connaissances scientifiques, des agents pathogènes émergents ou des tendances en matière de salubrité des aliments du bétail, etc.